

## Atelier de prospective 1

### Organiser et maîtriser le développement urbain en fonction des évolutions démographiques et sociétales du territoire

#### Avant-propos

Le territoire à l'image des tendances nationales a connu ces quarante dernières années des grandes évolutions majeures, à la fois sociétales et urbaines. Le vieillissement de la population, la diversification des structures familiales ont bouleversé son visage. En terme d'aménagement et d'urbanisme, l'étalement progressif de la population vers les arrière-pays et l'évolution de la notion de ruralité ont reconfiguré les territoires : sous l'effet des migrations résidentielles, de la mobilité des biens et des informations, les relations villes-campagnes se sont transformées. La vie en ville apparaît de plus en plus contraignante aux individus face aux difficultés de se loger, de se déplacer, de disposer d'espaces naturels de détente. La ruralité, elle, se reconstruit, sur l'intérêt des habitants pour les paysages, la nature, le patrimoine et les pratiques résidentielles.

Toutes ces évolutions appellent à questionner le futur.

Les exercices prospectifs menés à un niveau national et local confirment la poursuite, à un rythme soutenu et régulier, des tendances démographiques observées précédemment : un vieillissement avéré de la population à l'horizon 2020 avec plus d'un habitant du territoire sur quatre qui serait âgé de plus de 60 ans. La diminution de la taille des ménages semble elle aussi inéluctable, (passage de 3,4 personnes par ménages à 2,5 personnes) Les conséquences du vieillissement mais aussi du changement des modes traditionnels de cohabitation auront cours : moins de vie en couple, plus de vie en solitaire et de monoparentalité.

La prospective confirme également l'accentuation probable de la pression démographique et foncière sur les littoraux français. La ruralité serait, quand à elle, très contrastée dans ses évolutions à l'horizon 2020 : tantôt une campagne qui reçoit et subit la pression de nouveaux arrivants urbains, tantôt une campagne où qualité de vie, agriculture et environnement seraient préservés.

## Mais qu'en sera-t-il demain sur le territoire du Boulonnais ?

Au-delà des besoins générés par le phénomène de vieillissement, la nature des logements construits devra évoluer en fonction des besoins spécifiques de la population.

Mais au rythme actuel de l'urbanisation du territoire (560 logements construits par an), le risque est grand de voir perdurer les phénomènes de disparition des terres agricoles, de gaspillage de la ressource foncière par mitage ; autrement dit, un aménagement du territoire qui s'éloigne de toute logique durable. Face à ces constats, on peut s'interroger sur la pertinence du mode de développement actuel du territoire : peut-on encore raisonner dans le futur avec un développement urbain qui s'étend de plus en plus ?

La prise en compte de critères durables montre que tous les secteurs du territoire ne seront pas égaux dans leurs capacités de développement : la performance des dessertes en transport en commun, de l'assainissement, le niveau d'équipement, le foncier disponible mais aussi la sensibilité et fragilité des milieux naturels seront autant de facteurs qui orienteront les réflexions. Comment se répartira l'urbanisation entre l'urbain, le périurbain et le rural ? Quelle valeur sera donnée au rapport renouvellement urbain et extension urbaine ?

Ce premier atelier de la phase d'élaboration du PADD, consacré à l'organisation et à la maîtrise du développement urbain, se proposera de débattre de toutes ces problématiques à travers la présentation de 4 scénarios du possible.